



**XXXIX ANTARCTIC TREATY
CONSULTATIVE MEETING**
SANTIAGO - CHILE 2016
25 YEARS PROTOCOL ON ENVIRONMENTAL PROTECTION

Point de l'ordre du jour : RCTA 4
Présenté: OHI
Original: Anglais
Soumis: 04/04/2016

Rapport de l'Organisation hydrographique internationale (OHI)

Version française fourni par l'auteur

Rapport de l'Organisation hydrographique internationale (OHI)

Limites des connaissances en matière d'hydrographie dans la région Antarctique et risques connexes pour les opérations scientifiques et marines

Introduction

L'Organisation hydrographique internationale (OHI) est une organisation intergouvernementale consultative et technique. Elle comprend 85 Etats membres. Chaque Etat est en principe représenté par le directeur de son Service hydrographique national.

L'OHI coordonne au niveau mondial l'établissement des normes pour les données hydrographiques et la fourniture de services hydrographiques à l'appui de la sécurité de la navigation et de la protection et de l'utilisation durable de l'environnement marin. L'objectif principal de l'OHI est d'assurer que toutes les mers, tous les océans et toutes les eaux navigables du monde soient hydrographiés et cartographiés.

Qu'est-ce que l'hydrographie ?

L'hydrographie est la branche des sciences traitant du mesurage et de la description des éléments physiques des océans, des mers, des zones côtières, des lacs et des fleuves. Les levés hydrographiques permettent d'identifier la forme et la nature des fonds marins et des dangers qui y reposent, et de comprendre l'impact des marées sur la profondeur et les mouvements de l'eau. Ces connaissances viennent à l'appui de toutes les activités maritimes, incluant le transport, le développement économique, la sécurité et la défense, les études scientifiques et la protection environnementale.

Importance de l'hydrographie dans l'Antarctique

Les informations hydrographiques sont une condition sine qua non du développement d'activités humaines réussies et durables, du point de vue de l'environnement, dans les mers et les océans. Malheureusement, on dispose de peu, voire d'aucune information hydrographique, pour de nombreuses parties du monde, particulièrement dans l'Antarctique.

Dans cette région particulière où les navires doivent parfois faire face aux conditions météorologiques les plus difficiles, tout échouement dû à un manque de levés hydrographiques ou de cartes marines appropriés peut entraîner des conséquences graves. Malheureusement, l'échouement de navires opérant en dehors de routes de navigation précédemment empruntées dans l'Antarctique n'est pas rare.

Le Code polaire, adopté par l'Organisation maritime internationale (OMI) en 2014, inclut d'importantes mises en garde relatives à l'hydrographie et à la cartographie marine.

Comme indiqué, le Code polaire

... « traite des dangers qui peuvent entraîner des degrés de risque accrus car il est plus probable qu'ils surviennent, que leurs conséquences seront plus graves, ou pour ces deux raisons (...)

et note en particulier que :

*... l'éloignement et l'absence possible de **données et de renseignements hydrographiques** précis et complets, la disponibilité limitée d'aides à la navigation et d'amers, ce qui crée des risques accrus d'échouement, aggravée par l'éloignement, des moyens SAR difficiles à déployer, des retards dans l'intervention d'urgence et des moyens de communication limités, ce qui peut compromettre l'intervention en cas d'événement ... »*

La plupart des études scientifiques et la compréhension du milieu marin retirent les plus grands bénéfices de la connaissance de la nature et de la forme des fonds marins et des mouvements d'eau engendrés par les marées. Par conséquent, le manque de ces connaissances hydrographiques dans la plupart des eaux antarctiques, notamment dans les régions côtières et moins profondes, compromet de nombreux efforts scientifiques qui sont entrepris sous les auspices de la RCTA et des Etats membres individuellement.

Etat de l'hydrographie et de la cartographie marine dans l'Antarctique

L'état de l'hydrographie et de la cartographie marine dans l'Antarctique engendre de sérieux risques pour la sécurité de la navigation et entrave également la conduite de la plupart des activités effectuées dans les mers et océans environnants.

Plus de 90% des eaux antarctiques demeurent non hydrographiées. Des zones importantes ne sont pas cartographiées, et lorsqu'elles le sont, les cartes sont d'une utilité limitée du fait du manque d'informations de profondeur fiables ou complètes.

L'hydrographie dans les eaux antarctiques est onéreuse et problématique. Ceci est dû aux états de mer difficiles et imprévisibles, aux saisons courtes pour effectuer les levés et à la lourdeur de la logistique nécessaire pour les navires et les équipements.

Conformément aux prescriptions internationales de l'OMI (Sauvegarde de la vie humaine en mer - SOLAS), les cartes électroniques de navigation (ENC) sont maintenant exigées pour la navigation sur tous les navires à passagers et sur un nombre croissant de navires d'autres types – tous opérant dans les eaux antarctiques. A ce jour, seulement la moitié des quelque 170 ENC qui ont été identifiées par la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique (CHA de l'OHI) comme étant exigées pour la navigation dans la région ont été publiées.

La production des ENC pour l'Antarctique est sérieusement gênée par le manque de données, le mauvais état des cartes papier correspondantes qu'elles sont destinées à remplacer et les priorités de production et financières des Etats qui se sont portés volontaires pour produire les ENC; seulement 10 ENC ont été produites en 2014 et seulement cinq¹ en 2015.

L'état de l'hydrographie et de la cartographie marine est disponible sur le site web de l'OHI en tant que service SIG en ligne (www.ihp.int > Comités GT > Commission Hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique > Miscellaneous > IHO GIS for Antarctica).

Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique

La CHA de l'OHI est destinée à améliorer la qualité, la couverture et la disponibilité des cartes marines et des autres informations et services hydrographiques couvrant la région. La CHA comprend 23 Etats membres de l'OHI (Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Equateur, France, Allemagne, Grèce, Inde, Italie, Japon, République de Corée, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Espagne, Royaume-Uni, Uruguay, Etats-Unis, Venezuela), tous sont parties au Traité sur l'Antarctique et sont donc également directement représentés à la RCTA. La Colombie a récemment fait part de son intention de devenir membre à part entière de la CHA de l'OHI.

La CHA de l'OHI travaille en étroite collaboration avec les organisations parties prenantes telles que le COMNAP, l'IAATO, le SCAR, l'OMI et la COI. Toutefois, à l'exception des travaux fructueux menés en collaboration avec l'IAATO, aucun programme de coopération ou projet utilisant des bâtiments d'opportunité ou d'autres ressources n'a été exécuté dans le but d'améliorer les données hydrographiques dans les zones de navigation critiques.

L'année dernière, il a été signalé à la RCTA que la 14^{ème} réunion de la CHA de l'OHI avait été reportée, en raison du faible nombre d'inscriptions des Etats membres et des organisations observatrices. Ceci est le triste constat de la faible priorité que les gouvernements accordent à l'amélioration des connaissances hydrographiques et bathymétriques dans la région. Une lettre d'invitation à participer à la 14^{ème} réunion de la CHA de l'OHI qui se déroulera en Equateur, du 30 juin au 2 juillet 2016, a été publiée le 18 février. Nous

¹ Argentine (1), Chili (1), RU (3).

saisissons cette opportunité pour rappeler aux membres de la CHA de l'OHI et aux organisations parties prenantes que les inscriptions des participants sont attendues avant le 15 avril 2016, aussi les parties intéressées qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à s'inscrire rapidement.

Voies et moyens d'améliorer l'hydrographie et la cartographie marine dans l'Antarctique

L'OHI a régulièrement rendu compte du niveau insatisfaisant de connaissances hydrographiques dans l'Antarctique, depuis la XXXI^{ème} réunion de la RCTA (Kiev, 2008) et des risques inhérents à toutes les activités effectuées par voie maritime autour du continent. L'OHI a toujours affirmé qu'il était nécessaire d'obtenir un soutien aux plus hauts niveaux politiques si l'on voulait améliorer la situation de manière significative.

Fort heureusement la XXXVII^{ème} RCTA a adopté la résolution 5 (2014) sur le renforcement de la coopération dans les levés hydrographiques et la cartographie marine des eaux antarctiques. Néanmoins, à l'exception des importants levés effectués dans le détroit de Gerlache en 2015, il y a eu peu d'impact ou de progression perceptible par rapport à la situation précédemment rapportée. L'on peut seulement espérer que ceci s'améliorera après la réunion de la CHA de l'OHI mi-2016, en Equateur, où il est attendu qu'une analyse complète de l'évaluation des risques sur le continent Antarctique soit finalisée. Toutes les parties à la RCTA sont invitées à participer à la réunion afin d'identifier les priorités et les risques, et de coordonner leurs levés hydrographiques et activités de cartographie.

Recommandation pour examen par la RCTA

L'OHI invite la RCTA à encourager les Parties à participer à la prochaine réunion de la CHA qui se tiendra en Equateur, du 30 juin au 2 juillet, et à contribuer efficacement à ses activités, conformément à la résolution 5 (2014).